

Siège Social

**SYVEDAC**

9, rue Francis de Pressensé  
14460 COLOMBELLES  
Tél. : 02 31 28 40 03

-----

**PROCES-VERBAL**

Date de convocation : 11 mars 2025

L'an deux mille-vingt-cinq, le mardi dix-huit mars à 18h00, les membres du Comité syndical du SYVEDAC, sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président, Olivier PAZ, se sont réunis, en séance publique dans les locaux de la Communauté urbaine CAEN LA MER – 16 rue Rosa Parks à CAEN (les Rives de l'Orne), salle de l'Hémicycle.

Nombre de membres en exercice : 97

Nombre de membres présents : **62**

**Etaient présents :**

⇒ **COMMUNAUTE URBAINE CAEN LA MER**

↳ Délégués titulaires : Mme BARILLON - Mme BONAMY - M. BOURGUIGNON - M. CHRETIEN - Mme COUE DA SILVA - M. COUTANCEAU - M. DIVIER - M. DUTHILLEUL - M. FLAUST - M. GOUTTE - M. GUENNOC - M. GUIDI - M. JOBEY - M. LANGLOIS - M. LE LAN - Mme LEGRAND - M. LIZORET - M. MATA - M. POTTIER - M. PRIEUX - M. RAVENEL - M. ROBERT - Mme SASSIER - M. SIMAR - M. VINCENT - M. WILLAUME

↳ Délégués suppléants : M. BONNE - M. CHAPERON - Mme LEFEVRE - M. RENARD - M. VARIN.

⇒ **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LISIEUX-NORMANDIE**

↳ Délégués titulaires : M. BRIARD - M. COOL - M. DESHAYES - M. GALLIER - Mme REVERT - M. TISSIER - M. VIGAN.

↳ Délégués suppléants : M. BENARD.

⇒ **COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE NACRE**

↳ Délégué titulaire : M. BOSSARD – M. DELAHAYE – M. GAUQUELIN - M. LENEZ.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-251402681-20250318-20250318\_12-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/03/2025

Affichage : 25/03/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

**SYVEDAC**  
SYndicat pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise

9 rue Francis de Pressensé • 14 460 Colombelles

Tél. : 02 31 28 40 03 • [contact@syvedac.org](mailto:contact@syvedac.org)

[www.syvedac.org](http://www.syvedac.org)

- ⇨ **COMMUNAUTE DE COMMUNES NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE**
  - ⇨ Délégués titulaires : M. CALIGNY-DELAHAYE - Mme DUBOS - M. GERMAIN - Mme GRANA - Mme LELIEVRE - M. PAZ.
- ⇨ **COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEES DE L'ORNE ET DE L'ODON**
  - ⇨ Délégués titulaires : M. DENOYELLE - M. MAUGER.
  - ⇨ Délégués suppléants : M. MALAQUIN.
- ⇨ **SMICTOM DE LA BRUYERE**
  - ⇨ Délégués titulaires : Mme FIEFFÉ.
- ⇨ **COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE FALAISE**
  - ⇨ Délégués titulaires : M. ALIMECK - M. BLAIS - M. DEWAELE - M. GUILLEMOT - M. LE BRET - M. LEBRETON.
- ⇨ **COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL ES DUNES**
  - ⇨ Délégués titulaires : M. GUILLEMETTE - Mme LONCLE - M. PESQUEREL.

**Etaient absents excusés (délégués titulaires) :**

- ⇨ **COMMUNAUTE URBAINE CAEN LA MER**
  - ⇨ Délégués titulaires : M. ADAM - M. BAIL - M. BERNARD - Mme BURGAT - M. DEGOULET - M. DESVAGES - M. DIOUF - Mme LAMY - M. LECERF - M. LESELLIER - M. LOUVEL - M. MATHON - M. MONTONI - Mme RIBALTA - M. RIVOIRE - M. SIX.
- ⇨ **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LISIEUX-NORMANDIE**
  - ⇨ Délégués titulaires : M. CHEDEVILLE - M. GILAIN - M. GUILLOT - M. MARIE - M. RZEPECKI - Mme WASSNER.
- ⇨ **COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEES DE L'ORNE ET DE L'ODON**
  - ⇨ Délégués titulaires : Mme BLANCHER - M. GOBÉ.
- ⇨ **COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL ES DUNES**
  - ⇨ Délégués titulaires : M. OUIN.

**Etaient absents (délégués titulaires) :**

- ⇨ **COMMUNAUTE URBAINE CAEN LA MER**
  - ⇨ Délégués titulaires : M. BERTHAUX - M. ESCACH - Mme FIQUET - M. GOBERT - M. LANDEMAINE - M. MARIE - M. PINTHIER - M. RENOUF - M. SÉRÉE - Mme THOMAS - Mme WEYANT.

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

014-251402681-20250318-20250318\_12-106

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/03/2025

Affichage : 25/03/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

**SYVEDAC**  
SYndicat pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise

9 rue Francis de Pressensé • 14 460 Colombelles

Tél. : 02 31 28 40 03 • [contact@syvedac.org](mailto:contact@syvedac.org)

[www.syvedac.org](http://www.syvedac.org)

- ⇒ **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LISIEUX-NORMANDIE**  
↳ Délégués titulaires : Mme LAMY – M. LOUIS.
  
- ⇒ **COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE NACRE**  
↳ Délégués titulaires : M. DUPONT-FEDERICI.
  
- ⇒ **COMMUNAUTE DE COMMUNES NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE**  
↳ Délégués titulaires : M. HILBÉ.
  
- ⇒ **SMICTOM DE LA BRUYERE**  
↳ Délégués titulaires : M. VALENTIN.
  
- ⇒ **COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL ES DUNES**  
↳ Délégués titulaires : M. AMILCAR.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-251402681-20250318-20250318\_12-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/03/2025

Affichage : 25/03/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

**SYVEDAC**  
SYndicat pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise

9 rue Francis de Pressensé • 14 460 Colombelles

Tél. : 02 31 28 40 03 • [contact@syvedac.org](mailto:contact@syvedac.org)

[www.syvedac.org](http://www.syvedac.org)

**12. RESSOURCES HUMAINES – RECRUTEMENT ET MISE A JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS**

Selon l'article L313-1 du Code Général de la Fonction Publique : « Les emplois de chaque collectivité ou établissement mentionnés à l'article L. 4 sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. La délibération précise le grade ou, le cas échéant, les grades correspondant à l'emploi créé. Aucune création d'emploi ne peut intervenir si les crédits disponibles au chapitre budgétaire correspondant ne le permettent. ».

Le dernier tableau des emplois permanents et des contrats de projet a été adopté lors de la séance du comité syndical du 3 décembre 2024 et a connu des modifications.

Il vous est proposé de modifier ce tableau des emplois notamment au regard du bon fonctionnement des services, des tableaux annuels d'avancement de grade et des listes d'aptitude.

Le tableau des emplois permanents et des contrats de projet annexé présente ainsi par filière et catégorie, les emplois budgétaires anciens et nouveaux pourvus en équivalent temps plein. Il est arrêté à la date de la date du Comité syndical du 18 mars 2025 sur la base des modifications intervenues.

**1. Création d'emploi :**

L'emploi suivant nécessite d'être créé à la suite de l'adhésion de PAYS DE FALAISE et VAL ES DUNES au SYVEDAC :

N° Poste	Intitulé du poste	Cadre d'emploi cible du poste	Grades
13	MAITRE COMPOSTEUR	ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	- ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL - ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL 2e CLASSE - ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL 1e CLASSE

**2. Transformations d'emplois** (une transformation de poste correspondant à une création-suppression) :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-251402681-20250318-20250318\_12-DE

Accusé certifié exécutoire

Transformation en lien avec le grade de l'agent

Réception par le préfet : 25/03/2025

Affichage : 25/03/2025

Pour l'autorité compétente par délégation Les emplois suivant nécessitent d'être transformés :

Comité syndical du mardi 18 mars 2025

N° Poste	Cadre d'emploi Cible du poste	Grade de l'agent	Nouveau grade de l'agent
2	REDACTEURS TERRITORIAUX	ADJOINT ADMINIS. TER.PL. 2E	REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL
10	ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRIT.	ADJOINT ADMINIS. TER.PL. 2E	ADJOINT ADMINISTRATIF TER.

### LE COMITE SYNDICAL

VU l'article L313-1 Code Général de la Fonction Publique ;

VU la délibération du Comité syndical du 3 décembre 2024 adoptant le tableau des emplois ;

APRES EN AVOIR DELIBERE ;

**DÉCIDE** de modifier le tableau des emplois permanents et contrat de projet au SYVEDAC, au regard des événements relatifs à la gestion des ressources humaines intervenus, pour prendre en compte les modifications liées au bon fonctionnement des services, aux changements d'organisation, aux tableaux annuels d'avancement de grade et aux listes d'aptitude ;

**DIT** qu'il sera possible, en l'absence de fonctionnaire, de pourvoir les emplois accessibles par voie de concours ainsi créés ou transformés, par des agents contractuels de droit public soit au titre de l'article Article L332-14, dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire, soit au titre de l'article L332-8 CGFP ;

**DIT** que le traitement des agents contractuels ainsi recrutés sera calculé par référence à l'échelonnement indiciaire du cadre d'emplois de l'emploi occupé assorti de l'indemnité de résidence, du supplément familial de traitement ainsi que des primes et indemnités telles que définies par délibération du Comité syndical.

**ADOpte** le nouveau tableau des emplois ainsi établi et annexé à la présente délibération ;

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
014-251402681-20250318-20250318\_12-DE

Accusé certifié exécutoire

**AUTORISE** le président ou son représentant à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la

Réception par le préfet : 25/03/2025

Affichage : 25/03/2025

bonne exécution de la présente délibération ;

Pour l'autorité compétente par délégation



Comité syndical du mardi 18 mars 2025

**DIT** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois suivant sa publication. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de monsieur le maire. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Pour extrait conforme

Olivier PAZ  
Président du SYVEDAC

A L'UNANIMITE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-251402681-20250318-20250318\_12-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/03/2025

Affichage : 25/03/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

**TABLEAU RECAPITULATIF DES EMPLOIS AU 18 MARS 2025**

N° Poste	Cible du poste	Grade de l'agent	Nouveau grade de l'agent	Equivalent temps plein	Postes Pourvus	Postes Vacants	Nombre de postes
1	INGENIEURS TERRITORIAUX	INGENIEUR HORS CLASSE	INGENIEUR HORS CLASSE	1	1	0	1
2	REDACTEURS TERRITORIAUX	ADJOINT ADMINIS. TER.PL. 2E	REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	1	1	0	1
3	TECHNICIENS TERRITORIAUX	TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CL	TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CL	1	1	0	1
4	TECHNICIENS TERRITORIAUX	TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CL	TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CL	1	1	0	1
5	ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	ADJOINT TECH. TER. PPAL 2E CL	ADJOINT TECH. TER. PPAL 2E CL	1	1	0	1
6	ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	1	1	0	1
7	REDACTEURS TERRITORIAUX	REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	1	1	0	1
8	ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRIT.	ADJOINT ADMINIS. TER.PL. 2E	ADJOINT ADMINIS. TER.PL. 2E	1	1	0	1
9	ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRIT.	ADJOINT ADMINISTRATIF TER.	ADJOINT ADMINISTRATIF TER.	1	1	0	1
10	ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRIT.	ADJOINT ADMINIS. TER.PL. 2E	ADJOINT ADMINISTRATIF TER.	1	1	0	1
11	ATTACHES TERRITORIAUX	ATTACHE TERRITORIAL	ATTACHE TERRITORIAL	1	1	0	1
12	REDACTEURS TERRITORIAUX	REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	REDACTEUR	1	1	0	1
13	ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL 2e ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL 1e	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	1	0	1	1
CP001	ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	1	1	0	1
CP002	INGENIEUR TERRITORIAUX	INGENIEUR	INGENIEUR	1	1	0	1
CP003	ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	1	0	1	1
CP004	ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	1	0	1	1
CP005	ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	1	0	1	1
				18	14	4	18

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
 014-251402681-20250318-20250318\_12-D  
 Accusé certifié exécutoire  
 Réception par le préfet : 25/03/2025  
 Affichage : 25/03/2025  
 Pour l'autorité compétente par délégation